



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025

KEREN HAYESSOD

152 avenue Malakoff
75116 Paris
FRANCE
SIREN : 798 642 682

Ce rapport contient 31 pages

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association KEREN HAYESSOD,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons établi en date du 19 juin 2026, un rapport dit « de carence » dans lequel nous vous informions que nous n'avions pas pu effectuer le contrôle des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 25 juin 2026, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes annuels :

- la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 à compter du 1er janvier 2025.

III- Justification de mes appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que l'état séparé des dons et legs provenant de l'étranger, devant figurer en annexe conformément aux dispositions légales comporte des dons dont le pays n'est pas identifié.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute

anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 29 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

NAHUM EXPERTISES
Andréa DELAUNAY

KEREN HAYESSOD APPEL UNIFIE POUR ISRAEL

Bilan et Résultat Association

Bilan Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	4 406	4 406			
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	109 434	53 424	56 010	65 069	- 9 059
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 958		4 958	4 958	
TOTAL (II)	118 798	57 830	60 968	70 027	- 9 059
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 500		8 500	5 000	3 500
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	23 912		23 912	55 920	- 32 008
Charges constatées d'avance	104 585		104 585	29 580	75 005
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	876 088		876 088	597 681	278 407
TOTAL (III)	1 013 085		1 013 085	688 180	324 905
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 131 883	57 830	1 074 053	758 207	315 846

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	-330 030	-472 909	142 879
Excédent ou déficit de l'exercice	481 237	142 878	338 359
Situation nette (sous total)	151 206	-330 030	481 236
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	151 206	-330 030	481 236
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	725 349	900 000	- 174 651
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 847	103 893	- 5 046
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	92 270	79 938	12 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	558	406	152
Produits constatés d'avance	5 823	4 000	1 823
TOTAL (IV)	922 847	1 088 238	- 165 391
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 074 053	758 207	315 846
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat Association

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens		15 894	- 15 894	-100
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	171 396	168 813	2 583	1,53
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	15 000		15 000	N/S
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	8 281 829	6 187 219	2 094 610	33,85
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie	129 312		129 312	N/S
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	75 459	137 148	- 61 689	-44,98
Total des produits d'exploitation (I)	8 672 996	6 509 074	2 163 922	33,24
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	1 149 169	938 963	210 206	22,39
Aides financières		7 000	- 7 000	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	22 428	16 238	6 190	38,12
Salaires et traitements	326 547	283 955	42 592	15,00
Cotisations sociales	158 923	132 251	26 672	20,17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 192	11 336	1 856	16,37
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6 511 433	4 961 802	1 549 631	31,23
Total des charges d'exploitation (II)	8 181 692	6 351 546	1 830 146	28,81
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	491 304	157 528	333 776	211,88
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 454	2 243	211	9,41
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	2 454	2 243	211	9,41

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	12 521	16 892	- 4 371	-25,88
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	12 521	16 892	- 4 371	-25,88
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-10 067	-14 649	4 582	31,28
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	481 237	142 878	338 359	236,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	8 675 449	6 511 317	2 164 132	33,24
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 194 212	6 368 438	1 825 774	28,67
EXCEDENT OU DEFICIT	481 237	142 878	338 359	236,82

KEREN HAYESSOD APPEL UNIFIE POUR ISRAEL

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 074 053,10€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 481 236,84€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les comptes ont été établis selon le nouveau règlement ANC n° 2022-06, qui vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable (PCG art. 122-1), résultant d'un changement de réglementation comptable. Selon l'article 27 de l'ANC n° 2022-06, les dispositions de ce nouveau règlement s'appliquent sans impacter les comptes antérieurs, sauf pour les reclassements nécessaires afin de se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le nouveau règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

La première application de ce règlement n'a pas d'impact significatif sur le résultat net, sur les comptes ni sur la présentation des états financiers au 31 décembre 2025.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 118 798€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 406			4 406
Immobilisations corporelles	105 301	4 133		109 434
Immobilisations financières	4 958			4 958
TOTAL	114 665	4 133		118 798

Amortissements et provisions d'actif = 57 830€

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 406			4 406
Immobilisations corporelles	40 233	13 192		53 424
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	44 638	13 192		57 830

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	4 406	4 406	0	3 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	58 859	17 722	41 136	10 ans
Visiophone	992	992	0	3 ans
Materiel de bureau et informatique	22 694	11 868	10 826	de 3 à 5 ans
Csiim serveur 29/06/15	1 680	1 680	0	3 ans
Csiim routeur	3 000	3 000	0	4 ans
Challenge informatique sud	5 894	5 894	0	5 ans
Meubles marseille avances	6 422	6 276	146	de 3 à 10 ans
Mobilier avenue malakoff	9 894	5 992	3 902	5 ans
TOTAL	113 840	57 830	56 010	

Etat des créances = 138 062€

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 958		4 958
Actif circulant & charges d'avance	133 104	133 104	
TOTAL	138 062	133 104	4 958

Produits à recevoir par postes du bilan = 13 306€

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	13 306
Disponibilités	
TOTAL	13 306

Charges constatées d'avance = 104 585€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-472 909	142 878			-330 030
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	142 878				481 237
Dont générosité du public					
Situation nette	-330 030	142 878			151 206
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	-330 030	142 878			151 206
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes = 922 847€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	725 349	177 286	548 064	
Fournisseurs	98 847	98 847		
Dettes fiscales & sociales	92 270	92 270		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	558	558		
Produits constatés d'avance	5 823	5 823		
TOTAL	922 847	374 783	548 064	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	174 650,84			

Commentaire :
L'emprunt figurant en « Dettes financières diverses » est contracté auprès de Keren Hayesod – United Israël Appeal (Jérusalem), entité liée. Conformément à l'avenant du 12 décembre 2024, son solde s'établit à 725 349 € au 31 décembre 2025, remboursable par échéances trimestrielles sur 5 ans au taux de 1,5 %.

Charges à payer par postes du bilan = 127 841€

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	69 250
Dettes fiscales & sociales	58 591
Autres dettes	
TOTAL	127 841

Produits constatés d'avance = 5 823€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 171 396€

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	171 396	100,00 %
TOTAL	171 396	100.00 %

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 13 306€

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir (44870000000)	13 306
TOTAL	13 306

Charges constatées d'avance = 104 585€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateeés d'avance(48600000000)	104 585
TOTAL	104 585

Charges à payer = 127 841€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(40810000000)	69 250
TOTAL	69 250

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés à payer(42820000000)	36 319
Charges sociales sur congés à payer(43820000000)	22 272
TOTAL	58 591

Produits constatés d'avance = 5 823€

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000000)	5 823
TOTAL	5 823

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	6	
Non cadres	0	
TOTAL	6	0

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	10 800

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 10 800€

Tableau des avantages et ressources provenant de l'étranger

État du contributeur	Montant total des avantages et ressources (€)	Nombre de donateurs
Belgique	2 131,00 €	15
Brésil	115,00 €	2
Canada	492,00 €	6
Espagne	260,00 €	1
Finlande	100,00 €	1
Grèce	2,25 €	1
Israël	19 647,00 €	43
Luxembourg	10 475,00 €	6
Maroc	250,00 €	2
Monaco	614,00 €	1
Nouvelle-calédonie	75,00 €	1
Pays-Bas	1 080,00 €	1
Portugal	825,00 €	3
Qatar	350,00 €	1
Royaume-Uni	68 780,55 €	9
Suisse	8 940,00 €	21
Sénégal	200,00 €	1
Thaïlande	410,00 €	1
Ukraine	450,00 €	1
États-Unis	4 760,00 €	10
Étranger – pays non précisé	10 535,00 €	11
Total général	130 491,80 €	138

L'association Keren déclare avoir perçu des dons sur l'année 2025 pour un montant total de 8 411 141€ dont :

- 8 226 773 € venant de la France
- 53 876 € de provenance non identifiée
- 130 492 € de ressources d'origine étrangère

Ces ressources se répartissent comme suit dans le tableau ci-dessus :

- Origine de l'état du donateur
- Le nombre de donateur par état
- Montant global perçu

Ces fonds ont été intégralement utilisés dans le cadre des missions statutaire de l'association et conformément à la réglementation.

AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC**Compte de résultat par origine et par destination**

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	8 281 829	8 281 829	6 187 219	6 187 219
- Legs, donations et assurances-vie	129 312	129 312		
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	249 308		324 097	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 000			
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	8 675 449	8 411 141	6 511 317	6 187 219
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	431 300	431 300		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	6 074 533	6 074 533	4 961 389	4 961 389
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	585 522	585 522	356 805	356 805
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 089 665	1 089 665	1 038 909	1 038 909
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	13 192		11 336	
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	8 194 212	8 181 021	6 368 438	6 357 103
EXCEDENT OU DEFICIT	481 237	230 120	142 878	-169 884

Rapprochement des charges

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales réalisées en France : par l'organisme	Missions sociales réalisées en France : versements à d'autres organismes	Missions sociales réalisées à l'étranger: par l'organisme	Missions sociales réalisées à l'étranger : versements à d'autres organismes
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes				

Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitement				
Charges sociales				
Dotations aux amortissement et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges		431 300		6 074 533
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Participations des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL		431 300		6 074 533

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de recherche de fonds : Générosité du public	Frais de recherche de fonds : Autres ressources	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			563 647	
Aides financières			22 428	
Impôts, taxes et versements assimilés			326 547	
Salaires et traitement			158 923	
Charges sociales			13 192	
Dotations aux amortissement et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	585 522			
Charges financières			12 521	
Charges exceptionnelles			5 599	
Participations des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL	585 522		1 102 857	

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes			563 647
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			22 428
Salaires et traitement			326 547
Charges sociales			158 923
Dotations aux amortissement et dépréciations			13 192
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			7 091 356
Charges financières			12 521
Charges exceptionnelles			5 599
Participations des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL			8 194 212

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION		
Emplois de l'exercice	Exercice N	Exercice N-1
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	431 300 €	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	6 074 533 €	4 961 389 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	585 522 €	356 805 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 089 665 €	1 038 909 €
TOTAL DES EMPLOIS	8 181 020 €	6 357 103 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	230 121 €	-
TOTAL	8 411 141 €	6 357 103 €

RESSOURCES PAR ORIGINE		
Ressources de l'exercice	Exercice N	Exercice N-1
1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	8 281 829 €	6 187 219 €
- Legs, donations et assurances-vie	129 312 €	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	8 411 141 €	6 187 219 €
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-	-
INSUFFISANCE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	169 884 €
TOTAL	8 411 141 €	6 357 103 €

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ (hors fonds dédiés)		
En début d'exercice	356 679 €	526 562 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	230 121 €	(169 884) €
(-) Investissements / (+) désinvestissements nets liés à la générosité	-	-
En fin d'exercice	586 800 €	356 679 €

Valorisation bénévolat

L'association bénéficie du concours de bénévoles pour la réalisation de ses missions (accompagnement, animation, recherche de dons, secrétariat, préparation d'événements). L'association a fait le choix de ne pas comptabiliser ces contributions volontaires en nature dans des comptes de classe 8 ; elles ne sont donc pas reflétées au pied du compte de résultat.

Ce choix est motivé par le fait que le recensement et la valorisation de ces contributions, qui reposent sur des éléments déclaratifs, ne présentent pas un degré de fiabilité suffisant pour justifier leur inscription en comptabilité, au sens des conditions posées par le règlement ANC n° 2018-06. L'association a néanmoins procédé à une estimation, communiquée ci-après à titre d'information.

À titre d'information, et conformément au règlement ANC n° 2018-06, l'association indique la nature et l'importance de ce bénévolat :

Nombre de bénévoles recensés : 42 personnes ;

Volume horaire annuel : 9 682 heures réalisées au cours de l'exercice ;

Méthode d'appréciation : le temps consacré par chaque bénévole est recensé nominativement par fonction et par nature de tâche, puis valorisé par référence au salaire qu'aurait perçu un salarié occupant des fonctions équivalentes, selon un taux horaire différencié par niveau de responsabilité (dirigeant, encadrement, exécution), charges comprises. Par prudence, les taux minima ont été retenus.

Valorisation indicative ainsi obtenue : 220 226 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette information est donnée à titre indicatif et n'a aucune incidence sur le résultat, le bilan ni les engagements de l'association

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE 1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Donc en nature 2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE Prestations en nature Donc en nature	220 226		217 377	
TOTAL	220 226		217 377	
CHARGES PAR DESTINATION 1-MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES (CER) et son annexe

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Cadre juridique

L'association KEREN HAYESSOD faisant appel à la générosité du public au regard de l'article 3 de la loi de 1901, est tenue d'appliquer l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC 2008 – 12 du comité de la réglementation comptable. Ce règlement présente un modèle de compte emploi ressources (CER) à intégrer dans les annexes de l'association.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés et les utilisations qui en sont faites.

2. Règles de présentation retenues pour le CER

Le CER présente 4 rubriques sous forme de tableaux :

Les tableaux 1 et 2 représentent l'ensemble des emplois et des ressources de l'association KEREN HAYESSOD pour la période de 12 mois sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 et suivent les mêmes règles comptables que celles appliquées pour le compte de résultat de l'association.

Les tableaux 3 et 4 concernent le détail des emplois et les ressources issues de la générosité du public. Pour remplir ces tableaux, des notions et des règles sont précisées aux points suivants.

2.1 Report et soldes de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées

2.1.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le report des ressources collectées comprend les réserves, reports à nouveaux et résultats à affecter des fonds au 1er janvier de l'exercice.

2.1.2 Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin de période

Cette rubrique correspond, en fin de période, à la somme des réserves, reports à nouveaux et résultats de la période.

Elle correspond également à la somme algébrique suivante :

- . Report des ressources collectées et non utilisées en début d'exercice,
- . + Total des ressources de la période (ressources + variation des fonds dédiés),
- . = Total des emplois financés par les ressources collectées

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EMPLOIS (tableau 1)

Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi (emploi)		
Emplois	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1- Missions sociales (ou dépenses opérationnelles)		ST1
1-1 Réalisées en France		
-Actions réalisées directement		
-Versements à d'autres organismes agissant en France	431 300	431 300
1-2 Réalisées à l'étranger		
-Actions réalisées directement		
-Versements à un organisme central ou d'autres organismes	6 074 533,22	6 074 533,22
2- Frais de recherche de fonds		ST2
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	585 522,43	585 522,43
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3- Frais de fonctionnement	1 089 665,13	ST3 1 089 665.13
		T3=ST1+ST2+ST3 8 181 020.78
I- Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	8 181 020,78	
II- Dotations aux provisions	13 191,71	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
IV- Excédent de ressources de l'exercice	481 236,84	
VI- Total général	8 675 449,33	
V- Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T5 BIS
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6=T3+T5-T5BIS 8 181 020.78
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total		

TABLEAU SYNTHETIQUE DES RESSOURCES (tableau 2)

Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi (ressource)		
Ressources	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</i>		T1 356 679,14
1- Ressources collectées auprès du public		T2
1-1 Dons et legs collectés	8 411 140,91	
- Dons manuels non affectés	7 040 482,76	7 040 482,76
- Dons manuels affectés	1 241 346	1 241 346
- Legs et autres libéralités non affectés	0,00	0,00
- Legs et autres libéralités affectés	129 312,15	129 312,15
1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- Autres fonds privés	241 286,97	
3- Subventions et autres concours publics	15 000,00	
4- Autres produits	8 021,45	
I- Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	8 675 449,33	8 411 140,91
II- Reprises des provisions		
III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		356 679,14
IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		T4
V- Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI- Total général	8 675 449,33	T2+T4 8 767 820,05
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6 8 181 020,78
<i>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</i>		T7=T1+T2+T4-T6 586 799,27
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat	220 626	
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		

3. Règles de présentation des ressources collectées auprès du public et leurs emplois

3.1 Les emplois de l'exercice (tableau 3)

Les emplois du CER se décomposent sous trois rubriques principales : les missions sociales, les frais de recherche de dons et les frais de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des charges comptables en fonction de leur destination.

Emplois 2025		
Rubrique	Sous rubrique	
1	Missions sociales	
	KEREN HAYESSOD ISRAEL	5 204 455,22
	KH ISRAEL IFI	870 078,00
	KEREN HAYESSOD FRANCE	165 000,00
	KEREN HAYSSOD France IFI	266 300,00
1.1	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	6 505 833,22
2	Frais de recherche de fonds	
	I-RAISER	49 756,72
	COMMISSION & COURTAGE	93 101,00
	ROUTAGE MARKETING	62 957,57
	PUBLICITE	79 635,53
	CATALOGUES ET IMPRIMES	13 237,71
	DEPLACEMENTS MISSIONS	65 915,11
	RECEPTIONS	210 439,75
	AUTRE FRAIS ET COMMISSIONS	10 479,04
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	585 522,43

3.1.1 Les missions sociales

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Les missions sociales sont réputées être financées principalement par les ressources collectées auprès du public. En colonne 3 du tableau 2, figure la part des missions sociales financée par les ressources collectées auprès du public.

3.1.2 Les frais de recherche de fonds

Cette rubrique comprend l'ensemble des charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Ils sont constitués de l'ensemble des frais d'organisation de gala et de publicité.

	PETIT MATERIEL & EQUIPEMENT	8 970,63
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 732,20
	LOCATION AVENUE MALAKOFF PARIS	53 869,97
	LOCATION MARSEILLE	9 000,00
	LOCATION MATERIELS	2941,25
	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	6 469,70
	MAINTENANCE	1 122,89
	MAINTENANCE INFOMATIQUE CSIIM	3 643,20
	ASSURANCES	2257,86
	DIVERS ABONNEMENTS	1193,93
	COMMISSIONS & COURTAGES	15 514,67
	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	7 235,91
	HONORAIRES	57 116,40
	PRESTATIONS EXTERIEURES	137 736,25
	TRADUCTIONS	3 110,40
	CADEAUX AUX DONATEURS ET BENEVOLES	31 053,06
	DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS)	1 500,00
	VOYAGES & DEPLACEMENTS	15 486,06
	RECEPTIONS	18 445,73
	AFFRANCHISSEMENTS	86 114,67
	TELECOMMUNICATIONS	2 657,02
	FRAIS INTERNET	16 222,12
	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	18 816,32
	COTISATIONS	3 220,00
	FRAIS DE SECURITE	57 216,53
	TAXE SUR LES SALAIRES	15 553,42
	FORMATION PROFESSIONNELLE	1 776,41
	TAXE SUR LES BUREAUX	2 098,80
	AUTRES IMPOTS LOCAUX	318,00
	TAXES FONCIERES	2 681,71
	SALAIRES, APPOINTMENTS, COMMIS	318 044,37
	CONGES PAYES	3 121,24
	PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR	3 000,00
	REMBOURSEMENTS TRANSPORTS	2 380,99
	COTISATIONS URSSAF	95 724,10
	A2GR RETRAITE PREVOYANCE	24 913,66
	MUTEX PREVOYANCE	7 967,78
	HARMONIE MUTUELLE	17 446,00
	CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	2919,52
	TICKETS RESTAURANT	9 304,42
	MEDECINE DU TRAVAIL	648,00
	CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	5 599,30
	INTERETS D'EMPRUNTS	12 520,64
3	Frais de fonctionnement	1 089 665,13
4	Dotations aux provisions	13 191,71
	DOTATION AMORT IMMO CORP	13 191,71

5	Excédent de ressources de l'exercice	481 236,84
6	Total général	8 675 449,33

3.1.3 Les frais de fonctionnement

Dans cette rubrique, on y retrouve les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association, à l'exception des dotations aux provisions.

Les frais de fonctionnement sont en partie financés par les ressources tirées par l'association KEREN HAYESSOD.

3.1.4 Les dotations aux provisions

Le traitement des dotations aux provisions est décrit dans l'annexe des comptes.

3.2 Les ressources de l'exercice (tableau 4)

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ressources comptables dans les rubriques du CER.

Ressources 2025		
Rubrique	Sous rubrique	
1	Ressources collectées auprès du public	
	DONS	7 040 482,76
1.1	Dons manuels non affectés	7 040 482,76
	DONS IFI	1 241 346,00
	LEGS	129 312,15
1.2	Dons manuels affectés	1 370 658,15

3.2.1 Ressources collectées auprès du public

La rubrique "1- Ressources collectées auprès du public" comprend l'ensemble des dons et legs collectés auprès du public.

	INSERTIONS PUBLICITAIRES	89 125,00
	MISE A DISPOS. PERSONNEL FACTUREE	82 270,82
	PAF EVENEMENT	69 891,15
2	Autres Fonds privés	241 286,97
	SUBVENTION	15 000,00

3	Subventions et autres concours publics	15 000,00
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 453,56
	INDEMNITES ET AUTRES PRODUITS	5 567,89
4	Autres produits	8 021,45
5	Insuffisance de ressources de l'exercice	
6	TOTAL GENERAL	8 675 449,33

3.2.2 Autres fonds privés

La rubrique "2 – autres fonds privés" reprend tous les produits non liés à la générosité du public, comprend :

- . Les ventes de dons en nature
- . Les prestations de services
- . Les produits divers

3.2.3 Autres produits

La rubrique "4 – autres produits" reprend tous les produits exceptionnels